



Ferc-Sup et SNTRS CGT

Permanence tous les jours de 9H à 17h30
à la maison des syndicats

Tel : 01 44 27 30 60

Email : cgtp6@courriel.upmc.fr

<http://upmc.fercsup-cgt.net>



Y-a-t-il une volonté de redéfinition du rôle des cadres à l'UPMC ?

Le malaise des cadres est grandissant à l'UPMC et beaucoup ne parviennent plus à exercer pleinement leurs fonctions. Les Vice-Présidents et leurs équipes les écartent de plus en plus des prises de décision indispensables à la réalisation de leurs missions. Ils s'entourent de nombreux chargés de mission dont les champs d'action ne sont pas toujours clairement explicités et changent au fil du temps.

De nombreux responsables voient leur travail se dévaloriser, ils doivent appliquer des décisions au sujet desquelles ils ne sont plus consultés : ils ne peuvent plus être force de proposition. Ils doivent cependant continuer à motiver leurs collaborateurs et faire fonctionner leurs services. Cette stratégie les discrédite aux yeux de leurs équipes.

Le travail perd de son sens, les objectifs sont mal définis. L'autonomie, la réflexion et le sens des responsabilités des personnels sont remis en cause de plus en plus souvent. Toute décision est soumise à validation avec une multiplication des échelons hiérarchiques paralysant ainsi certaines activités.

Quel que soit le secteur d'activités, la méthode utilisée par la direction de l'Université est la même. Après s'être informés des missions de chacun, ils s'approprient les savoir-faire des personnels en place, et ces derniers deviennent les exécutants de leurs propres projets.

Cette situation démotive les collègues, ralentit leur créativité et aboutit même à une perte de technicité et de compétences dans certains cas.

L'Université se prive ainsi d'énergies et de compétences qui pourraient être mises au service de l'ensemble de la communauté universitaire dans le respect de la diversité des profils, enseignants et non enseignants.

Evaluation des enseignants par les délégués étudiants !

Nous avons appris que l'EFU de licence de chimie transmet les remarques des délégués étudiants de chaque groupe de TD aux coordinateurs et responsables d'UE. Ces remarques sont souvent des critiques, avec parfois des mises en cause nominatives. Les coordinateurs ou responsables d'UE sont ensuite chargés de retransmettre ces remarques aux enseignants concernés, et ils y adjoignent parfois des conseils voire des injonctions qui remettent en question leurs méthodes d'enseignement, outrepassant ainsi leur rôle et créant une ambiance délétère entre collègues.

Ce système de délégués a été instauré il y a quelques années à l'UFR chimie. Il était censé améliorer le dialogue entre enseignant et étudiants. Or il semble que ce rôle ait été perverti. Nous trouvons totalement scandaleux que des collègues soient directement mis en cause par les délégués étudiants et que cela soit relayé par les responsables de l'EFU et d'UE.

Nous avons soulevé un certain nombre de questions sur les modalités de l'évaluation par les délégués étudiants et sur ce qu'en fait l'EFU de licence de chimie.

1) **Quelle est la légitimité d'une procédure d'évaluation** qui n'existe qu'au sein de l'UFR chimie. La mise en place d'une telle procédure a-t-elle été discutée aux conseils centraux et, sachant que cela touche à l'organisation du travail de personnels UPMC, la question a-t-elle été débattue au Comité technique ?

2) Comment les remarques des délégués étudiants sont appréciées par l'EFU de licence ? Comment s'assure-t-on que les délégués sont représentatifs de l'ensemble du groupe d'étudiants, qu'ils ont bien discuté avec l'ensemble des étudiants du groupe avant de faire remonter leurs remarques et qu'ils ont tenté auparavant de dialoguer avec les enseignants concernés ?

3) Est-il normal que ces remarques et mises en cause soient retransmises aux enseignants via les coordinateurs avec éventuellement des conseils ou des injonctions ? Est-il légal qu'elles soient gardées dans des fichiers papiers ? Cette pratique est-elle systématique ?

Un dialogue est aujourd'hui engagé sur ce point.

Pour la CGT, il est inacceptable que l'évaluation des enseignements se transforme en évaluation des enseignants qui en niant la liberté pédagogique ne peut que générer du stress et de la souffrance au travail.

Les nouveaux locaux de la DVE pas vraiment pensés pour ceux qui y travaillent

Alors que le Président de notre université inaugure en grande pompe les nouveaux locaux de la maison de l'étudiant, plusieurs collègues signalaient sur le registre santé sécurité au travail les conditions déplorables dans lesquelles ils doivent travailler. Ils ont profité d'une réunion avec Jean Chambaz pour l'interpeller. Une salariée, au nom du service a lu le texte suivant :

« Je tiens à signaler, au nom de l'équipe de la Direction de la Vie Étudiante, que les conditions de travail dans notre nouveau bâtiment « Espace Vie Étudiante » patio 23/34 sont particulièrement difficiles à supporter.

- ✓ pas ou très peu de lumière. Certains bureaux ont été diagnostiqués comme ayant une luminosité proche de 0
- ✓ pas de fenêtre et un système de renouvellement d'air défaillant. Odeurs de toutes sortes dont on ne peut se débarrasser.
- ✓ une lumière électrique qui s'éteint toutes les 60 ou 90 secondes selon les bureaux. Situation pire encore dans les toilettes pour personnes à mobilité réduite car la lumière s'éteint très rapidement et il faut se lever et agiter les bras (ce que les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas faire ...) pour que la lumière se rallume. Lumière qui s'allume dans des espaces où nous avons besoin de l'éteindre par exemple la salle de projection.
- ✓ un chauffage aléatoire (des jours à 13°, des jours à 30°).

En plus de tout ça des conditions d'hygiène lamentables.

- ✓ 1 seule toilette femme pour une équipe où il y a 14 collègues féminines et dans un bâtiment destiné à l'accueil du public
- ✓ grand besoin d'un distributeur de papier essuie-main à côté des lavabos

De plus il semble important de signaler que depuis le 12 novembre 2014 nos locaux n'ont jamais été nettoyés.

Malgré le signalement de tous ces défauts de fabrication et de fonctionnement, pendant les travaux et depuis notre installation, aucune solution efficace n'a été trouvée.

Nos collègues des Relations Internationales ont refusés de s'installer dans ces locaux dès le mois de novembre 2014 au vu des problèmes de luminosité. Nous avons fait preuve de bonne volonté en venant nous y installer dès le 12 novembre 2014 et faisons face à de nombreux désagréments.

Cette situation a pour effet des problèmes de santé chez plusieurs de mes collègues.

- maux de gorge et rhumes récurrents
- problèmes oculaires et de maux de tête
- Problèmes respiratoires
- Cystites
- Grande fatigue
- Certains de mes collègues ont même cité des problèmes de « déprime »

Au vu de tout cela, nous demandons à ce que des solutions rapides, efficaces et durables soient mises en place dans ces locaux, faute de quoi nous ne sommes pas sûrs de pouvoir assurer nos missions. »

Depuis cette intervention, ça commence à bouger !



Photo prise en plein jour : à gauche lumière artificielle à droite lumière naturelle

Qu'en est-il des locaux du secteur Est ?

Pour éviter que les problèmes subis par nos collègues de la Direction de la Vie Etudiante (DVE), ne se reproduisent, les représentants CGT du Comité Hygiène, Sécurité et Condition de Travail (CHSCT) ont demandé une expertise sur les nouveaux locaux du secteur qui doivent prochainement être occupés. La réponse surprend par son décalage avec la réalité vécue à la DVE (voir l'article précédent) :

« L'Université Pierre et Marie Curie n'étant pas maître d'ouvrage des travaux réalisés dans le secteur Est, il lui est interdit d'intervenir sur le chantier. Ce sont donc le maître d'œuvre et le bureau de contrôle, experts tous deux dans leur domaine, qui garantissent la conformité des locaux et des postes de travail conformément au code du travail et au code de la construction ainsi que les sujets attachés à la sécurité incendie. Les règles d'ergonomie sont donc respectées tant au regard des tâches à accomplir que de l'objectif du bien-être au travail.

Compte tenu de la forte amélioration que constituent les locaux livrés, de l'important travail de concertation en amont réalisé avec les utilisateurs et les services de l'université et de l'implication des experts, les conditions prévues par le décret précité ne sont pas réunies pour justifier à ce stade le recours à l'expertise agréée. »

Les échos de l'UPMC

Les apprentis Macron sont syndiqués à « Bouge ta Fac »

Dans un précédent tract nous pensions avoir commis une erreur en parlant d'ouverture des bibliothèques le dimanche. Hélas les apprentis Macron de l'université dans un communiqué triomphaliste annoncent la couleur : « Nous obtenons là une première victoire pour ce projet qui vous sera utile, nous l'espérons, et nous continuons le projet, pour Jussieu et dans une optique à plus long terme : **l'obtention des dimanches !** ». Mais ils sont déjà tellement peu sûrs de l'utilité de leur demande qu'ils appellent leurs ouailles pour venir le samedi : « Le projet donc est en période de test jusqu'au 23 mai ! Durant cette période, s'étalant du 14 mars au 23 mai, un comptage du nombre d'utilisateurs de la BU sera effectué. Il est donc important que ces chiffres soient cohérents avec l'enquête menée précédemment et prouvent la pertinence de notre action, afin de pérenniser ces nouveaux horaires. »

Les salariés ont droit à une vie personnelle et familiale normale !

La tournée des popotes

Le président de l'UPMC, lors de la tournée des popotes dans les UFR et services centraux, a été très pédagogue : « Dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer. »

Ce qui ne l'a pas empêché

- de s'en prendre - flirtant avec la vulgarité - aux collègues de la DGFIP (direction de la formation et de l'insertion professionnelle) qui l'interpellaient sur leur condition de travail,
- de s'énerver avec nos amis des bibliothèques à propos des primes que perçoivent les vice-présidents
- de faire un flop avec les personnels de la tour centrale : la lassitude des collègues se manifesta par l'absence de question, ce qui écourta dans la plus grande joie la réunion.

Travaillez maintenant et attendez pour être payé

La CGT a écrit à la DRH pour lui signaler que les samedis travaillés des appariteurs n'avaient pas été payés :

« Les appariteurs découvrent qu'ils n'ont pas perçu la rémunération des samedis travaillés des mois de septembre à décembre, indemnités qu'ils auraient dû recevoir en février.

Le service de la DRH leur indique que tout serait lié à une nouvelle présentation des formulaires !!!

Une autre information de la DLC laisse entendre qu'il faut attendre une décision qui serait prise en mars !!!

Absence d'information, secret des décisions, mise en difficulté financière des agents: tout cela est inacceptable.

Tout samedi travaillé doit être rémunéré conformément aux accords que nous avons négociés, accords qui satisfaisaient toutes les parties.

Nous vous demandons d'intervenir rapidement pour que nos collègues perçoivent tout leur dû. »

Depuis la DRH nous a informé que la complexité du système de rémunération est telle qu'elle a paralysé le service.

Les collègues seront payés avec un ou deux mois de retard.

Les élus CGT de l'UPMC au Comité Technique

nathalie.gaudard@upmc.fr
bernard.jusserand@upmc.fr
severine.elizabeth_maury@upmc.
stephane.rohrbach@upmc.fr
pascale.hikal@upmc.fr
julien.gal@upmc.fr
sergio.chibbaro@upmc.fr
didier.laporte@upmc.fr



Les représentants au Comité Hygiène, Sécurité et Condition de travail (CHSCT)

camille.dianoux@upmc.fr
nathalie.gaudard@upmc.fr
jerome.pequin@upmc.fr
jean-pierre.rubinstein@upmc.fr
thierry.bastien@upmc.fr
limagne@insp.jussieu.fr
cyriaque.m'baka@lip6.fr
cecile.rizzi@upmc.fr

Ecrire à tous les représentants CGT au CHSCT : santetravail-cgt@listes.upmc.fr

Réunion information-débat : « Emploi scientifique, les raisons d'une crise »

L'année 2015 va voir de nouveau baisser le nombre de postes de titulaires ouverts aux concours, ainsi que celui des promotions dans l'enseignement supérieur et la recherche. Pourtant, le ministère continue d'affirmer que l'enseignement supérieur et la recherche sont « sanctuarisées » et que des postes sont créés chaque année. Alors, où est la combine ? Pourquoi les politiques actuelles conduisent-elles mécaniquement à un effondrement des embauches et des promotions et à une explosion des contrats précaires ? Pourquoi cette tendance risque-t-elle de s'aggraver ces prochaines années ? Quelles mesures pourraient permettre de rompre avec cette dégradation des conditions d'emplois ?

Pour le savoir et débattre ensemble de la politique de l'emploi nationalement et à l'UPMC, venez participer à la

réunion d'information et de débat organisée par le SNTRS-CGT et la Fercsup-CGT jeudi 19 mars à 12h30, amphi 15.

Le débat sera introduit par un diaporama d'une dizaine de minutes détaillant les évolutions de l'emploi scientifique, passées et à venir, au niveau national ainsi qu'à l'UPMC.

Paris le 17 mars 2015

La défense des intérêts particuliers passe aussi par la défense des intérêts collectifs

Je me syndique à la CGT de l'UPMC

NOM : PRENOM :
UFR : Tél :
Mél :
Adresse :

Adresse de retour courrier : Syndicat CGT P6, Maison des syndicats, 4 place Jussieu 75005 Paris
Tél : 01 44 27 30 60

Mél : cgt6@ccr.jussieu.fr